

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Band: 1 (1893)
Heft: 3

Artikel: Le général Jomini et les mémoires de Marbot
Autor: P.E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1438>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE

HISTORIQUE VAUDOISE

LE GÉNÉRAL JOMINI ET LES MÉMOIRES DE MARBOT ¹

Les mémoires du baron de Marbot, et les accusations qu'il réédite contre la personnalité du général suisse Jomini ont engagé la famille de ce dernier à protester d'une façon énergique dans une brochure parue à Paris, chez l'éditeur Baudin. Cette brochure retrace, d'après les ouvrages classiques sur la matière, et notamment d'après l'étude magistrale du colonel F. Lecomte, la carrière si brillante de Jomini, et met une fois de plus à néant une imputation calomnieuse souvent réfutée, mais qui, paraît-il, trouve encore quelque crédit auprès du public français.

I

Jomini est né à Payerne le 6 mars 1779. Un goût irrésistible poussait le jeune homme vers la carrière des armes. Mais les événements qui précédèrent la Révolution helvétique l'empêchèrent de donner suite à son désir. Il fit un apprentissage de commerce à Bâle et fut employé dans une maison de

¹ *A propos des Mémoires du général baron de Marbot. Revue militaire suisse 1892, p. 403. — Une lettre inédite du général Jomini. Ibid., p. 481. — Le général Jomini et les Mémoires du baron de Marbot. Paris 1892.*

commerce parisienne, puis devint agent de change. C'était une préparation singulière pour un futur officier. Mais le génie suppléa, chez Jomini, aux connaissances acquises dans les écoles, et son travail personnel lui tint lieu des meilleures leçons. Du fond de son cabinet, il suivait avec attention les célèbres campagnes de 1796 et 1797, non point en simple amateur, mais en savant déjà et en critique, « annotant les bulletins de victoire », comparant les opérations de cette guerre avec celles de Louis XIV et de Frédéric-le-Grand. Ardent patriote, il appuyait aussi avec sollicitude les efforts que faisaient les Suisses à Paris, et surtout les Vaudois, pour l'affranchissement de leur patrie. Il signa la pétition adressée au Directoire, dont la conséquence fut l'arrêté du 8 nivôse. Cet arrêté, le point de départ de la Révolution vaudoise et helvétique, rendait les gouvernements bernois et fribourgeois personnellement responsables de la sûreté individuelle et des propriétés des habitants du Pays de Vaud qui se seraient adressés et pourraient s'adresser encore à la République Française pour réclamer sa médiation à l'effet d'être maintenus dans leurs droits. L'arrêté du 8 nivôse arrivait à Lausanne dans la soirée du 2 janvier. Il était immédiatement réimprimé par les soins des clubs. Deux jours après, la pétition des habitants du Pays de Vaud se couvrait de signatures, les conseils, entraînés par l'exemple, se joignaient à cette démarche et provoquaient ainsi la révolution du 24 janvier.

Une nouvelle carrière s'offrait à Jomini. Il rentra en Suisse au début de la révolution, fut lieutenant dans les troupes helvétiques et adjudant du ministre de la guerre. Capitaine en 1799 — il n'avait que

vingt ans — et chef de bataillon en 1800, il était, dit sa biographie, « l'âme du ministère suisse de la guerre ; le volume de rapports et projets manuscrits de Jomini, soigneusement conservé aux archives fédérales à Berne, en fait foi ».

L'oligarchie suisse dépossédée ne s'avouait pas encore vaincue, et la nouvelle république, mal assise, était en proie à des luttes violentes. Jomini revint à Paris. Employé dans une fabrique d'équipements, il se lia avec de hautes personnalités politiques et militaires. Il reprenait en même temps ses études favorites. « Il méditait le plan d'un vaste ouvrage d'histoire et d'art militaire, qui serait un résumé de principes positifs et fixes sur les opérations de la guerre, principes qui n'avaient encore été formulés méthodiquement dans aucun ouvrage ancien ni moderne. Il les déduirait des campagnes des grands capitaines, entre autres de Frédéric II et des guerres de la Révolution. C'était son *Traité des grandes opérations* ». Le jeune savant eut beaucoup de peine à trouver un protecteur qui lui aidât à lancer son ouvrage : « le temps n'était pas aux livres ». Enfin Ney s'intéressa à Jomini, lui avança les fonds nécessaires à la publication de son *Traité*, et l'emmena au camp de Boulogne, en qualité d'aide-de-camp volontaire.

Il suivit Ney dans la campagne d'Autriche et fut remarqué par Napoléon. Quelques jours après Austerlitz, l'empereur, à la lecture du *Traité*, fut presque offusqué de la science et de la perspicacité du jeune Suisse. « Qu'on dise que le siècle ne marche pas ! s'écria-t-il. Voilà un jeune chef de bataillon, et un Suisse encore, qui nous apprend ce que jamais mes professeurs ne m'ont enseigné et

ce que bien peu de généraux comprennent... Comment Fouché a-t-il pu laisser imprimer un tel livre ? Mais c'est apprendre tout mon système de guerre à mes ennemis ! »

Napoléon fit nommer l'écrivain qui l'avait si bien compris au grade d'adjudant-commandant, et il l'attacha comme aide-de-camp au général Ney. « C'est en cette qualité qu'il fit la campagne de 1806, non à son corps, mais au grand état-major. Sur l'avis qu'il ferait partie de la maison impériale pour cette campagne, Jomini ayant demandé à l'empereur la permission de retourner à son corps prendre ses équipages et de le rejoindre à Bamberg, Napoléon s'écria sur un ton de vif désappointement : « Et qui vous dit que je vais à Bamberg ? — La carte » de l'Allemagne, Sire ! » répondit Jomini en s'excusant d'avoir deviné, par divers indices d'état-major, que l'Empereur voulait faire contre les Prussiens, une opération analogue à celle de 1805 contre Mack et de 1800 contre Mélas, ce qui menait par Bamberg. »

C'est après Iéna que ses déboires commencèrent. Un mémoire sur la campagne de Pologne déplut à l'empereur, et Jomini faillit tomber en disgrâce. Après Eylau et Friedland, ses réclamations importunèrent. Il s'attira l'inimitié de Berthier, qui sentait en Jomini un esprit supérieur et moins routinier. C'est alors que l'empereur de Russie proposa à Jomini de le prendre à son service. Grand admirateur du talent de l'officier suisse, il avait ordonné la traduction en russe du *Traité des grandes opérations militaires*.

Jomini n'accepta point cette offre et suivit Ney en Espagne, en qualité de chef d'état-major. Ney,

malheureux dans cette campagne, s'en prit à son chef d'état-major, et Jomini fut relégué dans la suite du général Berthier. « Cet état-major de Berthier était une sorte de dépôt d'incapables et d'invalides, occupés à faire des liasses de papiers en attendant quelque emploi secondaire. » On conçoit que l'actif et habile officier fût peu honoré de cette position. Ses efforts pour en sortir n'aboutirent pas. C'est alors que l'empereur Alexandre réitère ses offres. Jomini demande un congé pour cause de maladie, se retire à Baden en Suisse, et de là il envoie, le 28 octobre 1810, sa démission à Berthier. « Cette lettre, à la fois supplique et ultimatum, et dont l'ironie bien masquée sous l'humilité conventionnelle du style hiérarchique, ne pouvait se deviner que des initiés, aurait sans doute terminé tout conflit, si elle eût provoqué quelque mouvement de bienveillance de la part de Berthier, alors colonel-général des Suisses, et amené le transfert de Jomini à la tête d'une brigade d'infanterie. Rien de semblable ne suivit ou ne vint à temps. Aussi Jomini donna cours à ses offres de service à la Russie. Elles ne pouvaient manquer d'être bien accueillies, il fut aussitôt nommé aide de camp de l'empereur Alexandre, »

Napoléon ne l'entendait pas de cette oreille. Jomini reçut l'ordre de rentrer immédiatement en France. « Apprenant qu'il n'avait d'autre perspective que d'être enfermé à Vincennes ou de se soumettre avec le grade de général de brigade, il se soumit par force, restant relégué dans l'état-major de Berthier. » Il profita de ces loisirs forcés pour continuer ses travaux d'histoire militaire.

Il fit la campagne de Russie. Gouverneur de

Wilna, puis de Smolensk, il rendit surtout d'importants services dans la retraite, faillit périr au passage de la Bérésina, revint malade à Stettin, puis à Paris. L'état de sa santé l'empêcha pendant trois mois de rejoindre Napoléon, « qui l'avait spécialement choisi avec son ami, le général Nègre, pour travailler auprès de lui à la réorganisation de l'armée ». Il rejoignit ensuite l'armée en Saxe, le jour même de la bataille de Lützen, et reprit son poste de chef d'état-major. En cette qualité, il donna à son chef d'excellents conseils et il contribua pour une grande part à la victoire de Bautzen. « Héros de la journée de Bautzen, le maréchal Ney fut vivement félicité dans le camp français, et, avec une grande noblesse de caractère, il reportait franchement une bonne partie de ces félicitations sur son chef d'état-major. Il raconta comme quoi, sans lui, il eût été trop engagé sur la route de Berlin pour avoir pu, à la réception des derniers ordres, se rabattre à temps sur Bautzen. Aussi mit-il de sa propre main le nom de Jomini en tête du tableau d'avancement et des récompenses, le proposant pour général de division. »

Loin d'être récompensé, Jomini « reçut de Berthier, au lieu de la promotion si vivement désirée, les arrêts, avec mise à l'ordre du jour de l'armée comme incapable, le tout pour n'avoir pas envoyé des états de situation dits de quinzaine, qui avaient été retardés par les pertes de la bataille dans quelques corps provisoires. »

C'en était trop, et Jomini, outré des injustices dont il était l'objet, profita de l'armistice de Pleiswitz (ou Poischwitz) pour quitter le camp de Napoléon. Il se rendit au quartier-général russe, où il fut reçu

avec distinction. Alexandre lui conféra le titre de lieutenant-général et l'attacha à sa personne. Nous reviendrons sur le grief de trahison, si souvent allégué contre le général, à propos de cette démarche ; pour le moment, nous suivrons Jomini dans cette nouvelle étape de sa carrière.

Sans trahir en aucune façon, il pouvait rendre, et il rendit en effet à l'armée des alliés d'importants services. Celle-ci fut cependant encore battue à Dresde, en partie pour n'avoir pas suivi les avis du général. Cependant Jomini n'obtint pas immédiatement la récompense de ses services. L'envie et l'injustice régnaient aussi bien dans le camp des coalisés que dans celui de Napoléon. Le général n'avait pas le caractère facile. Il se sentait supérieur à maint officier placé à côté ou au-dessus de lui dans l'ordre hiérarchique, et ne se gênait pas pour le faire sentir. Il s'attirait ainsi de nombreux ennemis et la bienveillance d'Alexandre à son égard se refroidit momentanément.

Après Leipsig, Jomini suivit Alexandre à Francfort. Il intervint auprès d'Alexandre en faveur de la Suisse. « S'il ne réussit pas à préserver sa patrie de l'entrée des alliés, il fut assez heureux pour contribuer à faire écarter les projets qui menaçaient l'indépendance et l'intégrité de la Suisse, et pour assurer les droits des cantons de Vaud et d'Argovie, conformément, cette fois, aux promesses solennelles que lui avait faites l'empereur Alexandre, dès le surlendemain de la bataille de Leipsig. »

Il est bon de remarquer ici que les biographes de Jomini ont fait, dans ce passage, la part un peu trop belle à leur héros. Tout peut être exact, dans ces lignes. Mais il ne faut pas oublier qu'un autre

Suisse, un autre Vaudois, travaillait, auprès d'Alexandre, dans le même sens que Jomini, et eut une part pour le moins aussi grande au maintien de l'indépendance vaudoise. Frédéric-César de la Harpe, autant et plus que Jomini, pouvait revendiquer le titre de conseiller de l'empereur de Russie.

Jomini suivit l'empereur dans la campagne de France, puis aux congrès de Vienne, d'Aix-la-Chapelle et de Vérone, dans la campagne de Turquie, en 1828. En 1837, il fut chargé de l'éducation militaire du grand-duc héritier. Il composa à cette occasion un *Précis de l'art de la guerre* et des *Mémoires* sur la défense de la Russie. Il s'occupait aussi de politique et cet officier, qui avait servi dans les deux armées française et russe, recommandait, un peu prophétiquement, l'alliance de la France et de la Russie. « Sa constante idée de politique générale était de se prémunir contre la prépondérance de l'Angleterre et contre le monopole de la puissance maritime qu'elle tendait à s'attribuer. Il voyait dans une alliance de la Russie et de la France les meilleures garanties d'un équilibre des mers, sans lequel l'équilibre européen n'était qu'un leurre. Navré par l'alliance anglo-française et par la guerre de 1854, il se rendit à St-Petersbourg, malgré ses 75 ans et l'état déplorable de sa santé, pour assister à quelques conseils de guerre, où ses avis ne furent, comme d'habitude, que tardivement écoutés. Ils lui méritèrent néanmoins la confiance et l'affection de l'empereur Nicolas et un rescrit très flatteur avec le collier de Saint-André, de la main d'Alexandre II. »

Après quelques voyages, il revint à Paris. C'était

sa résidence habituelle. Il séjourna en Suisse à deux reprises, en 1858 et en 1859. Ses compatriotes, qui lui avaient fait grise mine autrefois, alors que la légende de sa trahison était fort accréditée, le fêtèrent. La famille de Jomini put encore célébrer, le 6 mars 1869, le quatre-vingt-dixième anniversaire du général. Celui-ci mourut peu après, le 22 mars 1869.

II

Ceci dit sur la très belle et très intéressante carrière du général Jomini, revenons au point critique de sa vie, au moment où il quitta le camp de Napoléon pour celui d'Alexandre.

La légende que Jomini avait trahi son ancien maître, qu'il avait donné à l'état-major des alliés des indications sur la marche de l'armée française, trouva autrefois beaucoup de crédit en France et même en Suisse; et comme une fois qu'on calomnie on ne saurait trop exagérer, Jomini a passé, auprès de beaucoup d'historiens, pour avoir simplement livré à l'empereur de Russie le plan de campagne de Napoléon, et même le plan de défense de la France.

Ces affirmations, qui chagrinaient fort Jomini, ont été réfutées, pendant sa vie déjà, d'une façon péremptoire. Mais on a plus de peine à détruire une légende fautive qu'à accréditer cent erreurs. Et malgré les documents, malgré les dénégations, il se trouve, il se trouvera peut-être encore à l'avenir des historiens et des auteurs de Mémoires qui, un peu plus, un peu moins, accuseront encore Jomini d'avoir trahi Napoléon.

Le général baron de Marbot, dans ses mémoires parus en 1890, est très affirmatif:

« Jusqu'à ce jour, on n'avait vu que deux généraux saxons, Thielmann et Languenau, s'avilir au point de passer à l'ennemi ; mais l'uniforme de général français était encore exempt d'une telle tache. Ce fut un Suisse, le général Jomini, qui la lui imprima. Ce malheureux était simple commis, au traitement de 1200 francs, dans les bureaux du ministère de la République helvétique, en 1800, lorsque le général Ney fut envoyé à Berne par le premier consul pour s'entendre avec le gouvernement de la Suisse sur les moyens de défense de cet Etat, alors notre allié. Les fonctions du commis Jomini, spécialement chargé de la tenue des registres de situation de la République helvétique, l'ayant mis en rapport avec le général Ney, celui-ci fut à même d'apprécier ses moyens, qui étaient grands, et, cédant à ses vives sollicitations, il le fit admettre comme lieutenant et bientôt comme capitaine dans un régiment suisse qu'on formait pour le service de la France. Le général Ney, prenant de plus en plus son protégé en affection, le fit faire *officier français*, le choisit comme aide-de-camp et lui donna le moyen de publier les ouvrages qu'il écrivait sur l'art de la guerre, ouvrages qui, bien que trop vantés, ne manquaient certainement pas de mérite.

» Grâce à cette haute protection, Jomini devint promptement (!) colonel, général de brigade, et se trouvait chef d'état-major du maréchal Ney lors de la reprise des hostilités en 1813. Séduit alors par les brillantes promesses des Russes, et oubliant ce qu'il devait au maréchal Ney, à l'Empereur ainsi qu'à la France, sa patrie adoptive, il déserta en emportant les états de situation de l'armée, ainsi

que toutes les notes relatives au plan de campagne qui allait s'ouvrir, et, de crainte que, en apprenant sa fuite, Napoléon ne modifiât ses projets, il insista auprès des alliés pour qu'ils commençassent les hostilités deux jours avant celui fixé pour la rupture de l'armistice. L'empereur Alexandre, au grand étonnement de l'Europe, récompensa la trahison de Jomini en le nommant son aide-de-camp ce qui choqua tellement la délicatesse de l'empereur d'Autriche que, dînant un jour chez Alexandre et apercevant Jomini au nombre des convives, il s'écria tout haut : « Je sais que les souverains sont » quelquefois dans la nécessité de se servir de » déserteurs, mais je ne conçois pas qu'ils les » reçoivent dans leur état-major et même à leur » table. »

» La trahison de Jomini, chef d'état-major du maréchal Ney, ayant fait tomber aux mains des alliés les ordres de marche dictés par Napoléon, fut pour celui-ci un coup des plus funestes, car plusieurs de ses corps d'armée furent attaqués pendant leur mouvement de concentration et obligés de céder à l'ennemi des positions importantes, faute de temps pour en préparer la défense¹. »

Voilà comme on écrit l'histoire ! Et pourtant les témoignages des principaux intéressés dans la question prouvent la parfaite bonne foi et la parfaite innocence du général. Jomini lui-même, d'abord, a souvent rétabli les faits. Nulle part cependant, avec autant de clarté que dans une lettre à Thiers, publiée pour la première fois par la *Revue militaire suisse* (1892). En voici le passage essentiel :

¹ *Mémoires du général baron de Marbot III*, p. 261, 262.

« Il est bien moins permis encore d'y ajouter la fausse accusation d'avoir communiqué aux Alliés un plan d'opérations de Napoléon, dont je n'avais aucune connaissance, tandis que je prouve par le témoignage du secrétaire général de la guerre, M. Cassaing, et par l'état-major du maréchal Ney, que ce plan ne m'avait point encore été confié le jour de mon départ...

» Ce qui paraît avoir donné lieu à ces bruits est un bulletin du prince de Suède, du 18 août 1813, cité par Schoell, lequel contient une assertion fautive et de plus très faussement interprétée par cet écrivain comme par tous ceux qui ont écrit d'après lui. En effet, le bulletin ne dit nullement que j'ai communiqué un plan réel de Napoléon, dont j'aurais eu connaissance; il dit que le général Jomini, en traversant l'armée de Blücher pour se rendre au quartier général des souverains, a confirmé le projet qu'avait eu Napoléon de marcher sur Berlin.

» Or, ce mot *confirmé* annonce assez qu'il s'agissait d'un plan que Bernadotte supposait avoir été élaboré déjà antérieurement, et que j'aurais pu confirmer par mon opinion personnelle, appuyée de ma grande expérience stratégique, et non de la communication coupable d'un plan qui m'eût été confié; ce qui est fort différent. Du reste, les deux versions ne sont pas plus vraies l'une que l'autre, car le bulletin du prince me fait dire tout justement le contraire de ce que je pensais, ce qu'il ne me sera pas difficile de vous démontrer.

» Vous avez étudié et très bien saisi tous mes principes stratégiques sur les bases et les lignes d'opérations; vous savez donc comme moi que j'ai

recommandé, dans tous mes chapitres, d'éviter les lignes d'opérations qui pouvaient compromettre une armée, en la plaçant entre la mer et le gros des masses ennemies. Or Napoléon marchant sur Berlin eût commis cette faute, puisque la grande armée des souverains eût débouché en Saxe sur ses derrières, et se fût réunie à Blücher à la hauteur de Leipsig et de Torgau. Ainsi Napoléon se serait placé précisément dans la déplorable situation où il avait jeté l'armée prussienne à Iéna en 1806, et où il se trouva lui-même après sa pointe sur Dessau, au mois d'octobre 1813 ; ce qui amena le désastre de Leipsig.

» Vous savez aussi que lorsqu'on a une forte masse centrale opposée à trois fractions ennemies, il faut d'abord jeter toutes ses forces sur celle de ces fractions qui serait à même de vous faire le plus de mal. Guidé toute ma vie par ces deux principes, loin d'avoir songé à la probabilité d'une marche de Napoléon sur Berlin, j'étais fermement convaincu qu'il se jetterait par la Bohême sur Prague ou Tœplitz, pour prendre à revers la grande armée des Alliés et la refouler sur la mer, vers le bas de l'Elbe, dont il tenait les redoutables forteresses.

» Ce fut là la seule opinion que je manifestai à l'empereur Alexandre ; tous les acteurs vivants peuvent l'attester ! Comment Messieurs Schœll, Bignon et compagnie peuvent-ils accorder cette opinion avec le prétendu plan dont ils m'ont imputé la communication et qui aurait dit tout le contraire?...

» Je n'ai pas besoin de vous rappeler que, loin d'avoir manqué à mes devoirs envers l'armée que

je quittais, j'ai déployé la plus grande loyauté dans toute ma conduite. Vous verrez par une lettre à M. Capefigue avec quels soins j'ai évité tout ce qui aurait pu mériter le moindre reproche : soit en mettant le corps de Ney à l'abri de toute surprise, malgré le maréchal, soit en refusant à l'empereur Alexandre de lui indiquer la force de ce corps, refus qui m'attira des remerciements de la part de ce monarque, juste appréciateur de tout bon sentiment ! Comment aurai-je pu communiquer un plan d'opérations aussi important à Blücher, quand je refusais un simple état de situation à l'empereur Alexandre, alors arbitre de ma destinée ! Comment aurais-je pu espérer de gagner sa confiance en débutant à son service par un acte de félonie ! »

C'est assez clair et net ; aussi l'historien du Consulat et de l'Empire se déclara satisfait et tint compte des déclarations de Jomini. Ceux auxquels ces explications paraîtraient suspectes, peuvent relire la correspondance échangée entre Jomini et M. Cassaing, secrétaire du maréchal Ney en 1813. En 1819, le général, croyant fermer à tout jamais la bouche à ses détracteurs, s'adressa à M. Cassaing, pour invoquer son témoignage. « Vous avez été investi, lui disait-il, à cette époque et durant bien des années de la confiance entière du maréchal duc d'Elchingen ; jamais il n'eut de secret pour vous, et je vous prie, au nom de la vérité, de dire ce qui en est dans une lettre que je me propose de joindre à des mémoires sur cette campagne. »

Cassaing ne se fit pas prier : « Je ne refuserai jamais, dans aucune circonstance, de rendre hommage à la vérité. Je déclare donc que M. le maréchal, qui avait reçu peu de jours avant la

rupture de l'armistice le plan dont il est question, ne vous l'avait pas communiqué, et je puis même ajouter avec certitude, pour le lui avoir entendu dire plusieurs fois depuis, que voulant y faire préalablement quelques observations, son intention était de vous le faire connaître plus tard, c'est-à-dire le jour qui suivit votre départ de l'armée française. La correspondance du maréchal avec Napoléon, qui doit se trouver au dépôt de la guerre, contient d'ailleurs l'attestation la plus formelle de ces faits. »

Enfin le principal intéressé, Napoléon lui-même, disculpe entièrement le général. Ses mémoires, écrits sous sa dictée par le général de Montholon, contiennent le passage suivant : « Napoléon, parlant de ce général (Jomini) sur un ouvrage publié en Allemagne au sujet de la campagne de Saxe, dit :

« C'est à tort que l'auteur de ce livre attribue au général Jomini d'avoir porté aux Alliés le secret des opérations de la campagne, et la situation du corps de Ney. Cet officier ne connaissait pas le plan de l'Empereur. L'ordre du mouvement général, qui était toujours envoyé à chacun des maréchaux, ne lui avait pas été communiqué ; et l'eût-il connu, l'Empereur ne l'accuserait pas du crime qu'on lui impute. Il n'a pas trahi ses drapeaux comme A..., M..., B...; il avait à se plaindre d'une grande injustice ; il a été aveuglé par un sentiment honorable. Il n'était pas Français ; l'amour de la patrie ne l'a pas retenu. »

Ces lignes doivent dissiper toute espèce de malentendu ; et il est fort étrange que, alors que des documents de cette valeur sont connus et publiés

depuis de longues années, il se trouve encore des écrivains pour répéter une vieille calomnie, et des gens pour y croire. Que les Français, se plaçant à leur point de vue patriotique, en veuillent à Jomini d'avoir quitté Napoléon avant Leipsig, cela se conçoit encore, bien que Jomini eût, de l'aveu même de l'Empereur, des motifs très plausibles. Mais il semble que pour le reste la question ne devrait plus se poser.

En remettant sous les yeux de nos lecteurs les éléments essentiels du procès, nous espérons que, pour eux du moins, la parfaite probité du général Jomini ne fera plus l'objet d'aucun doute.

P. E.

LE PAYS DE VAUD AU XVIII^e SIÈCLE

(Suite).¹

On voit par là combien Coxe et Muret, combien ceux qui criaient à la dépopulation des campagnes étaient dans le vrai. Les villes n'allaient pas mieux. Le léger appoint qui leur arrivait des villages sous forme de domestiques était plus que compensé par l'émigration militaire et commerçante. Ceux qui restaient au pays étaient-ils au moins dans une situation enviable? Point du tout, à en croire les témoins les plus compétents. A Lausanne, les familles de la haute bourgeoisie et de la noblesse s'épuisèrent pour entretenir un luxe au-dessus de leurs ressources. Les **fortunes**, acquises le plus

¹ Nous terminons avec cet article la deuxième partie du *Pays de Vaud au XVIII^e siècle*. D'autres études sur l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'instruction publique au XVIII^e siècle, paraîtront en temps opportun, quand la place dont nous disposons le permettra.